

Regroupement des psychologues cliniciens et cliniciennes de Québec

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2020
qui s'est tenue le 26 novembre 2020 à 17h15
Via la plateforme ZOOM

Les membres présents :

1. Bonneau, Christine
2. Guay, Anne-Marie, administratrice
3. Lamarre, Katy, vice-présidente
4. Limoge, Paule
5. Mignault, Louis, président
6. Molleur, Claire, administratrice
7. Normand, Catherine, administratrice
8. Paquet, Caroline, trésorière
9. Rochefort, Jean-Guy
10. Villeneuve, Louise, secrétaire

Sont également présents les comptables professionnels agréés (CPA) auditeurs, Patrice Charbonneau et Myriam Charbonneau.

1. Vérification du quorum (5% des membres)

Le quorum est atteint:

Nombre requis pour le quorum: 5% de 144 = 7

Nombre de personnes présentes: 10

2. Mot de bienvenue du président

Louis Mignault souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre l'assemblée à 17h15. Il rappelle aux membres présents le contexte de la pandémie qui a obligé le RPCCQ à cesser ses activités de formation en salle depuis mars dernier, de même qu'à reporter la présente assemblée générale, et que la date de la possible reprise de ces activités demeure inconnue.

Il présente les membres du CA et il annonce que les sept membres actuels du conseil d'administration (dont quatre voient leur mandat à échéance aujourd'hui et trois en juin 2021) ne souhaitent pas solliciter de nouveaux mandats.

Dans ce contexte si particulier où la relève du conseil d'administration devient un sujet central, il soulève un doute quant à la pertinence de maintenir l'ordre du jour tel que proposé.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Louise Villeneuve fait la lecture de l'ordre du jour. Considérant les éléments nouveaux apportés par Louis Mignault, Jean-Guy Rochefort propose l'ajout du point suivant : mesures spéciales en raison des restrictions socio-sanitaires en lien avec la pandémie. Ce sujet serait traité après le point 7. La quittance. Claire Molleur appuie.

Adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 30 mai 2019

Considérant que les membres présents ont préalablement fait la lecture et qu'aucun changement n'est demandé, Claire Molleur propose l'adoption du compte rendu de l'AGA du 30 mai 2019 et Catherine Normand appuie.

Adopté à l'unanimité.

5. Rapport du président

Le président effectue son rapport des activités réalisées au cours de l'année 2019-2020 du RPCCQ. Louis Mignault passe en revue chacune des formations, qui ont toutes affichées complet :

- 4 au 6 octobre 2019 à l'abbaye St-Benoit-du-Lac : La communication consciente pour créer un lien de qualité, profond et durable : théorie et pratique, par monsieur Robert Bouchard et madame Marcelle Bélanger. Environ 70 participants.
- 22 novembre 2019 : Approfondissement des connaissances sur l'obésité : portrait clinique et traitement de la problématique, par madame Catherine Bégin, Ph.D., Psychologue. Environ 50 participants.
- 28 février 2020 : Approche psychodynamique expérientielle de la somatisation et des syndromes somatiques fonctionnels, par Dr Donald Bouthillier, psychologue. Environ 80 participants.

De plus, l'activité « Laissez passer le trafic » qui a suivi les trois formations a permis un échange informel entre les participants.

En raison des mesures sanitaires reliées à la pandémie, les formations suivantes ont été annulées :

- Intervenir dans les situations de séparation hautement conflictuelles, de conflits de loyauté et d'aliénation parentale, par mesdames Francine Cyr et Caroline Paquet, psychologues.
- Jeux et enjeux de la sexualité infantile sur la sexualité adulte, par monsieur André Renaud, psychologue et psychanalyste.
- Le transfert revisité : intervenir sur le lien en psychothérapie, par Dr François Dumesnil, psychologue.

Louis mentionne que malgré les restrictions et les annulations de formation, le RPCCQ ne connaît pas de déficit budgétaire.

Quant aux rencontres du conseil d'administration, elles ont été au nombre de 4.

6. Trésorerie

a) Rapport financier non audité

Présentation de l'expert-comptable :

- M. Patrice Charbonneau comptable professionnel agréé (CPA) auditeur, accompagné de madame Myriam Charbonneau, également CPA auditrice, précise que le rapport présenté est un rapport de mission d'examen et explique en quoi consiste ce type de rapport.
- M. Charbonneau, fait la lecture du *Rapport financier (non audité) pour l'exercice clos le 30 avril 2020*; document déposé en annexe.
- M. Charbonneau mentionne que l'exercice financier s'est déroulé normalement et explique la pertinence de se questionner sur l'utilisation du surplus financier pour l'année 2020-2021.
- Mme Charbonneau explique que considérant le remboursement des inscriptions aux formations annulées, il sera nécessaire de faire un suivi serré du traitement par les fonctionnaires de l'État des taxes de vente concernant les remboursements aux membres, puisqu'il pourrait y avoir des erreurs en raison du nombre élevé de cas particulier à traiter. Les experts-comptables s'acquitteront de cette tâche.
- Advenant une dépense importante associée à la formation à distance, il est conseillé de créer un poste budgétaire.

Anne-Marie Guay propose l'adoption du *Rapport financier (non audité) pour l'exercice clos le 30 avril 2020*. Appuyé par Catherine Normand.

Adopté à l'unanimité

b) Nomination du vérificateur financier pour l'année 2020-2021

Jean-Guy Rochefort propose que M. Patrice Charbonneau CPA auditeur, CGA, BAA soit nommé vérificateur financier pour l'année 2019-2020. Appuyé par Claire Molleur.

Adopté à l'unanimité.

7. Quittance

Après explication de ce qu'est une quittance et, tout comme les années antérieures, une demande de quittance pour les membres du CA qui ont œuvré sur le CA pour l'année 2019-2020 est effectuée.

Christine Bonneau propose qu'une quittance pour les membres du CA qui ont œuvré sur le CA pour l'année 2019-2020 soit adoptée. Appuyé par Jean-Guy Rochefort.

Adopté à l'unanimité.

8. Mesures spéciales en raison des restrictions socio-sanitaires en lien avec la pandémie

Louis présente la situation particulière en ce qui concerne la difficulté de recrutement au CA et de surcroît en contexte des mesures sanitaires en raison de la pandémie.

Devant les inconnus que nous réserve l'année 2020-2021, Jean-Guy Rochefort propose de suspendre les activités du RPCCQ jusqu'à ce que les mesures sanitaires soient levées. Par la suite, tous les psychologues des régions 03-12 seront invités, et non pas seulement les membres, à se questionner sur l'avenir du RPCCQ, sur leur intérêt à s'impliquer et sur la relève au CA. Ce qui implique le report de la formation prévue en mars avec Mme Hussain, dès qu'il sera possible de tenir des rencontres de groupe en présentiel. Katy Lamarre appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.

Suite à l'adoption, un échange sur différents points se déroule :

Katy Lamarre explique qu'elle fera une démarche auprès de l'OPQ pour annuler l'accréditation de la formation de Mme Hussain et réclamer un remboursement puisque la date demeure inconnue.

Jean-Guy Rochefort offre de contribuer à un comité de réflexion, au moment venu, pour préparer la consultation qui portera sur la pérennité du RPCCQ, considérant la difficulté de continuité au niveau du CA et que les psychologues de la région sont moins isolés qu'ils ne l'étaient à la création du Regroupement.

Mmes Bonneau et Limoges nomment la pertinence de la poursuite du Regroupement. Cependant, devant le constat du non renouvellement des mandats des personnes actuelles, la motivation à intégrer le CA est fortement affaiblie en raison de la tâche qui pourrait être lourde.

Jean-Guy Rochefort, appuyé de Paule Limoges, fait une proposition de remerciement des membres actuels du CA.

Il découle donc le report des points suivants à la prochaine réunion des membres :

- Orientations stratégiques 2018-2021
- Planification 2020-2021
- Pouvoir de dérogation au CA pour cas exceptionnels à la programmation 2019-2020
- Nomination du président d'élections
- Élections

9. Varia

Aucun point n'est à ajouter.

14. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour modifié étant épuisé, Paule Limoges propose la levée de l'assemblée. Appuyé par Christine Bonneau.

Adopté à l'unanimité.

Levée de l'assemblée à 19h.

Louis Mignault, président

Louise Villeneuve, secrétaire